



PRÉFET DE L'AUBE

BILAN MENSUEL DE LA SÉCURITÉ ROUTIÈRE

DÉPARTEMENT DE L'AUBE

JANVIER 2017

**SÉCURITÉ ROUTIÈRE
TOUS RESPONSABLES**

1. données brutes (non consolidées)

Accidents	Tués	Blessés
14	0	15

Le nombre d'accidents corporels connaît une légère diminution (- 3) par rapport à janvier 2016.

Le nombre de blessés est en nette diminution (- 12), aussi bien pour ce qui concerne les blessés hospitalisés et les blessés légers.

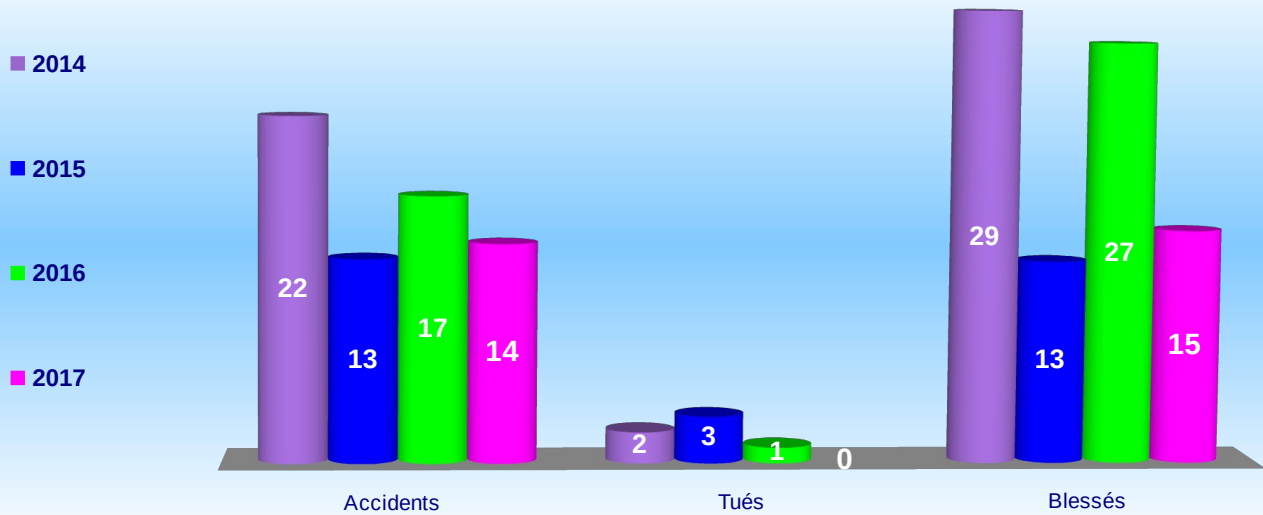
Le nombre de tués a diminué (- 1).

L'indice de gravité est de 0 (nombre de tués du mois/nombre d'accidents du mois) alors qu'il était de 5,88 en janvier 2016.

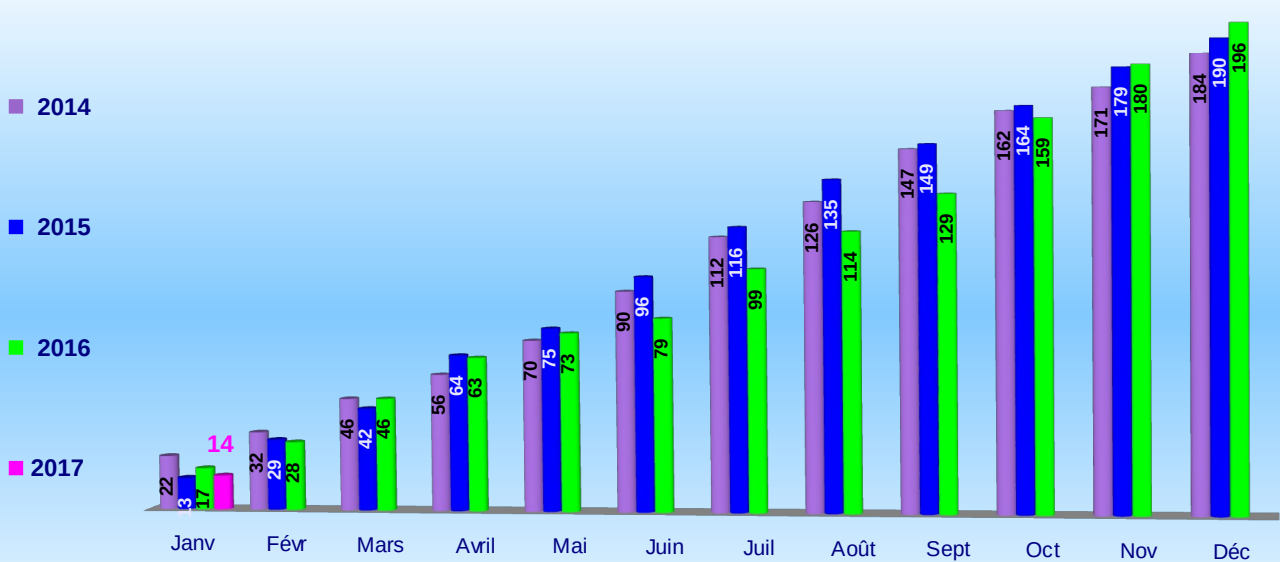
2 accidents sur les 14 enregistrés concernent des piétons.

Le bilan pour ce premier mois de l'année est positif puisque les quatre indicateurs enregistrent tous une baisse.

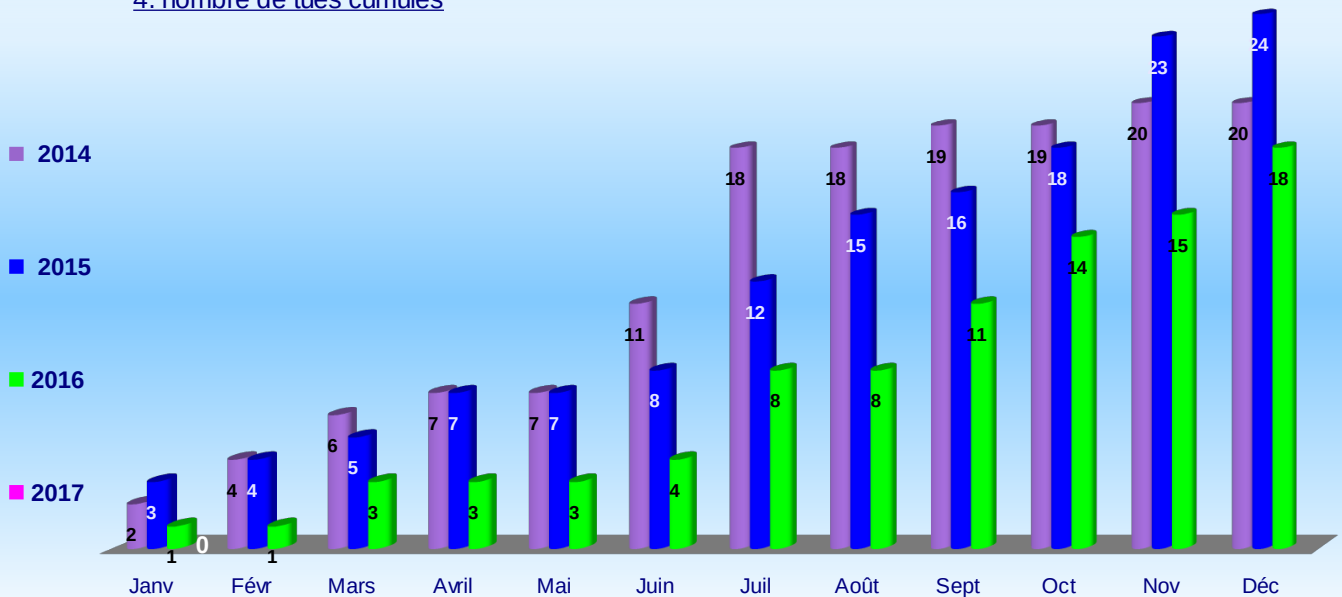
2. comparaison du même mois avec les années 2014, 2015 et 2016



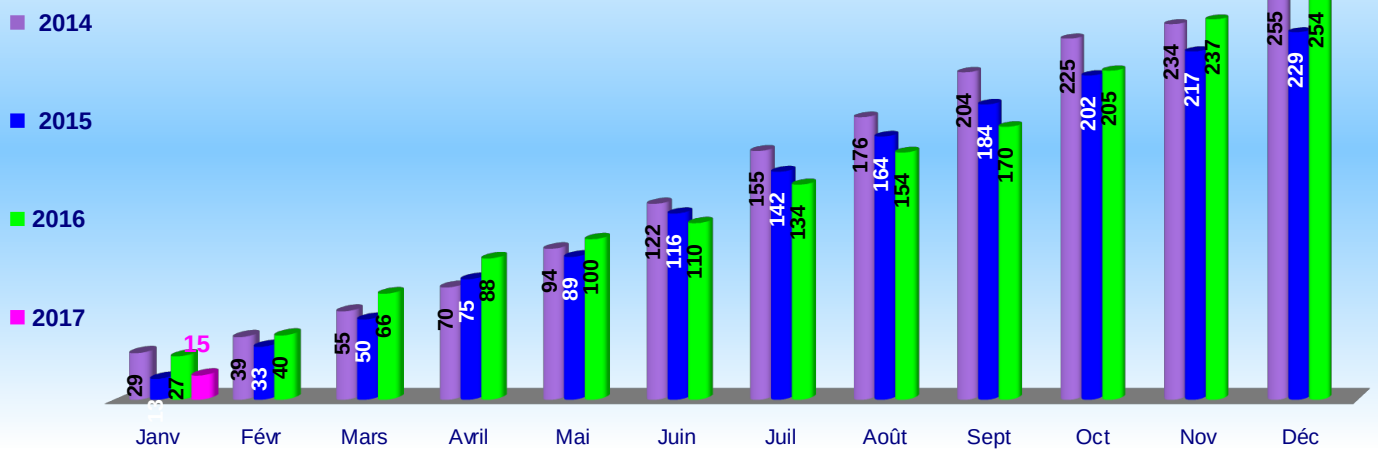
3. nombre des accidents cumulés



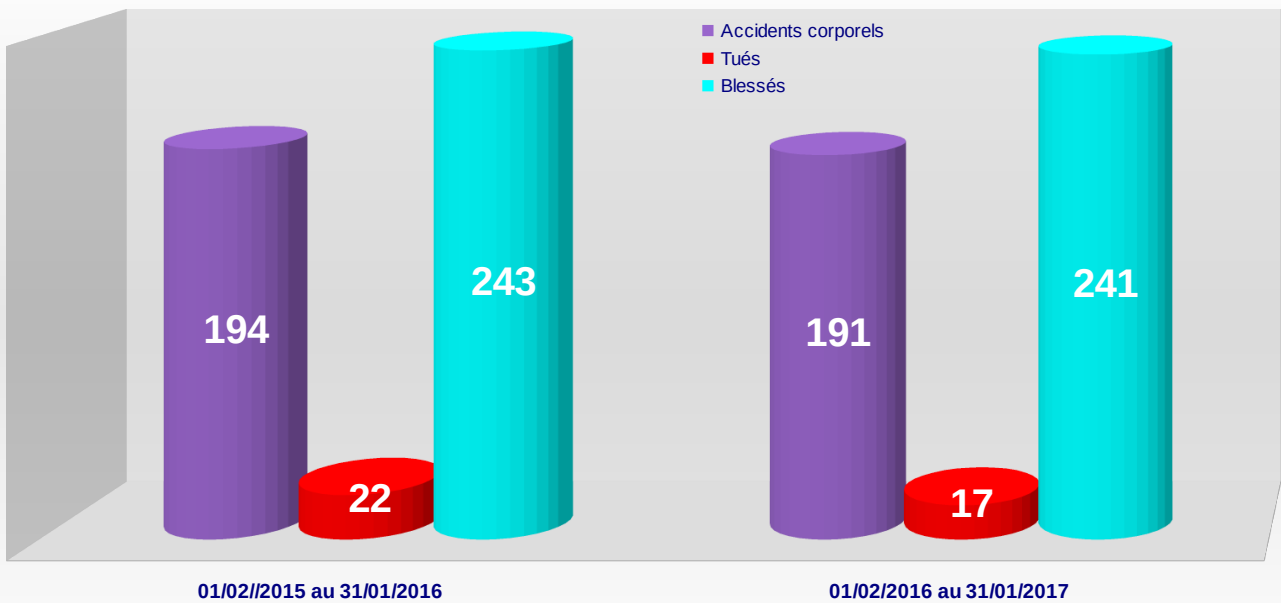
4. nombre de tués cumulés



5. nombre de blessés cumulés



6. accidents et victimes en année glissante



7. Contrôle Sanction Automatisé

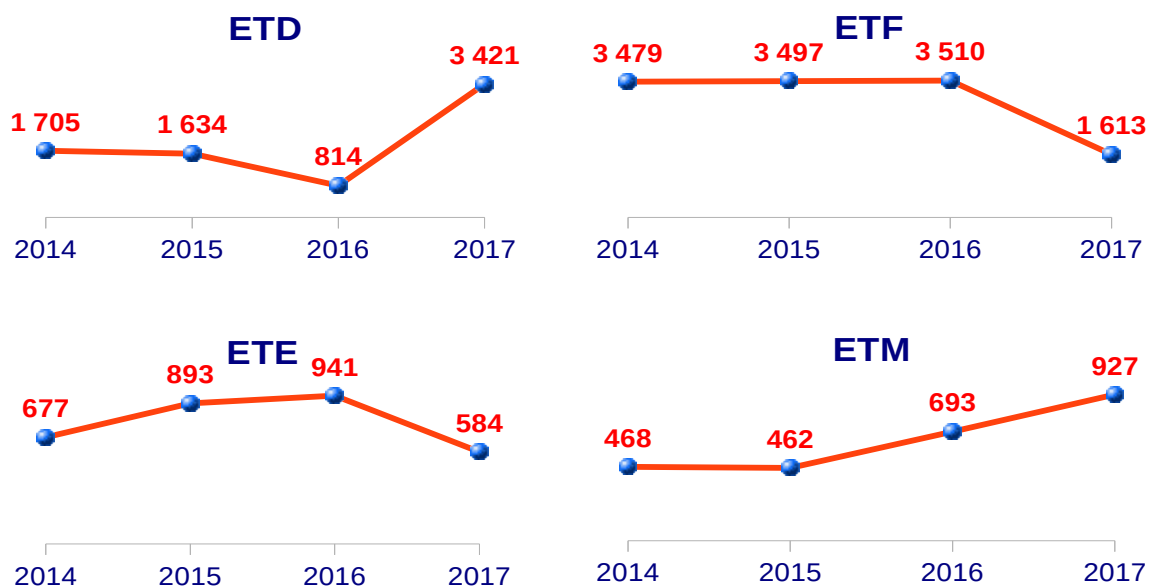
6 545 infractions pour excès de vitesse ont été relevées par les équipements de terrain fixes et mobiles ce mois-ci.

Ces infractions se répartissent comme suit :

Excès de moins de 20 km/h	95,20%
Entre 20 et 40 km/h	4,48%
> 40 km/h	0,32%

Evolution des infractions liées à la vitesse 2014-2015-2016 et 2017

Mois		ETD (Discriminants)	ETF (fixes)	ETE (Embarqués)	ETM (Mobiles)	TOTAL
Janvier	2014	1 705	3 479	677	468	6 329
	2015	1 634	3 497	893	462	6 486
	2016	814	3 510	941	693	5 958
	2017	3 421	1 613	584	927	6 545



La forte hausse des infractions relevées par les radars discriminants s'explique par la transformation de 5 radars fixes en radars discriminants.

